



Problème entre déclaration du vendeur et réalité

Par **pat2910**, le **29/05/2009** à **10:53**

Nous avons acheté une maison. L'ex propriétaire nous a affirmé que cette maison était dotée d'un tout à l'égout, ce qui a été stipulé dans l'acte notarié.

1 an après la vente et suite à un problème de toilette, nous constatons qu'il n'y a pas de tout à l'égout. C'est une fosse septique qui est installée.

Quel est notre recours?

Merci